

Durée

6 JOURS
(42 heures)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Connaissance d'internet
nécessaire

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 8 stagiaires)

- Public artisan :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
285 €/jour/personne

> Formation individuelle

- Public artisan :
435 €/jour/personne
- Public non artisanal :
845 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions
de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Dates

15&16/04-19&20/04 et 26&27/04/21

* Validation de la session de stage
collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction
du nombre d'inscription, du
financement mobilisé et du délais
d'accord de prise en charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ **02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Créer un site internet permettant de présenter votre entreprise à l'aide d'un logiciel gratuit

Réaliser son plan de site, son argumentaire, ses accroches et sa charte graphique
Insérer ses photos, ses images, ses vidéos
Faire évoluer son site

► Programme

JOUR 1 : CREER UN SITE WE

Déposer un nom de domaine
Trouver un hébergeur pour son site
Définir l'arborescence
Organiser les contenus
Structurer la navigation

JOUR 2 : CONCEVOIR LES PAGES

Acquérir les bases techniques de HTML
Utiliser un logiciel de mise en page Web
Créer les pages de son site

JOUR 3 : INSERER LES LIENS HYPERTEXTES

Entre les pages de votre site
Vers d'autres sites
Vers une messagerie électronique
Vers les fichiers PDF, son ou vidéo

JOUR 4 : APPLIQUER UNE METHODE DE MISE EN PAGE

Créer la maquette avec des tableaux, les cadres ou les calques
Bien utiliser les couleurs des images

JOUR 5 : PREPARER ET INTEGRER LES IMAGES

Les formats image (GIF et JPEG)
Récupérer et modifier des images
Les rapports taille/poids et vitesse de chargement

JOUR 6 : METTRE LE SITE EN LIGNE

Transférer son site via le FTP
Tester les pages
Mettre à jour le site

► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation. Echange de courriel entre intervenant et stagiaire.

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 0023

N° de déclaration
d'existence :
24450381045



► Formateur

BAUDOUX Philippe : titulaire d'un diplôme d'étude supérieure en audiovisuel, anime les cours dans différents domaines tels que la stratégie de communication et marketing, créations de supports, conception et mise en œuvre de stratégies, Digital Wordpress, Woo commerce, Prestachop, illustrator, In design, Première, Hitfilm, Express, After effects

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté. Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage. Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur. Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.
Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr